

# Récapitulatif

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet PLATEFORME COLAS ENVIRONNEMENT GIFFRE sur la commune principale de l'AIOT Zone industrielle du giffre 74490 ST JEOIRE.**

**La référence de votre dossier est A-3-U3IZX29R6 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 12/01/2023 à 17h06 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- [aide à la saisie](#) (rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- [aide à la saisie](#) (rappel, déclarant)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr**

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **38016079600088**

Raison sociale **COLAS ENVIRONNEMENT**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**91 RUE DE FOLLIOUSE**

**FOLLIOUSE**

**01700 MIRIBEL**

### Signataire

Nom :

Prénom :

Qualité :

Adresse électronique :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

## Référent

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse électronique :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

## Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique :

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **PLATEFORME COLAS ENVIRONNEMENT GIFFRE**

Description des activités :

**Plateforme de transit de déchets du BTP non-inertes non dangereux**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

**Zone industrielle du giffre**

**74490 ST JEOIRE**

X : 969460

Y : 6564343

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2716	2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes	Volume susceptible d'être présent 999 m3	DC	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Élimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Il n'y aura pas de déchets produit par l'exploitation, la maintenance des engins se fera à l'extérieure de l'exploitation. Les huiles moteurs seront éliminé par un prestataire agréer. Les bons de suivi des déchets (BSD) seront disponibles au niveau de la base vie (bureaux, bascule et vestiaires). Des bennes de tri seront présentes sur les lieux (plastiques, cartons, ferrailles...).**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Démarche de plan de prévention annuel, quart d'heure sécurité (safety meeting), permis de travail. Extincteurs dans les engins (chargeuses). Trousses de secours sur la base vie et DAE. Kit anti-pollution dans les engins et sur la base vie.**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?  
**Non**

Nom de l'autorisation ou de la déclaration	Date de dépôt	Organisme en charge de l'instruction
Récépissé de déclaration 2517 et 2515	11/01/2005	DREAL
L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)		

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Projet COLAS ENVIRONNEMENT Cadastre 100 vf.pdf.png**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**localisation projet colas environnement 1 25 000.png**